

RELATIONS CONTRACTUELLES EN GEOTECHNIQUE - Présentiel

Cette formation traite des contenus et enchaînements des missions d'ingénierie géotechniques aux différentes phases d'un projet pour appréhender son cadre contractuel ainsi que le pilotage d'un dossier sinistre.

Objectifs opérationnels

- Gérer le risque géotechnique d'un point de vue contractuel
- Anticiper les mises en cause et gérer un dossier sinistre

Public Concerné

- Chefs de projets et responsables des maîtres d'ouvrage publics et privés, des maîtres d'oeuvre et des entreprises
- Responsables des sociétés de géotechnique

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Principales sources de sinistres dues au sol

- Reconnaissance des sols insuffisante
- Mauvaises interprétations des résultats des essais
- Eau, vides, glissement

Missions d'ingénierie géotechnique

- Missions d'études géotechniques (G1 à G5)
- Contenu et enchaînement des missions aux différentes phases du projet

Appréhender le cadre contractuel

- Marchés publics, ordonnance juin 2005, marchés privés

Organisation du maître d'ouvrage public

- En direct, intervention d'un mandataire, intervention d'un conducteur d'opération

Obligations du maître d'ouvrage public

- Loi Maîtrise d'Ouvrage Publique (MOP)
- Code des marchés publics

Maîtrise d'œuvre en marché public

- Éléments de mission Loi MOP
- Articulation avec la mission géotechnique
- Problématique lorsque scission des missions géotechniques et des missions de maître d'œuvre en phase élaboration du projet et en phase Direction de l'Exécution des Travaux

Intervention du bureau de contrôle

- Articulation avec la maîtrise d'œuvre en phase projet et en phase exécution

Intervention d'un bureau d'études hors marché de maîtrise d'œuvre

- Cas de figure d'intervention d'un « tiers » pour des missions géotechniques

Entreprises

- Articulation avec les missions G3 et G4

Assurances

- Différents types de responsabilités : Responsabilité Civile (RC), décennale, contractuelle
- Pilotage d'un dossier sinistre : en amiable et en judiciaire

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
 - Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
 - Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
 - Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
 - Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.
- Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur BTP ou géotechnicien.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com